



Vente et opération immobilière mitoyenne

Par harpo

Bonjour,

J'ai mis en vente mon appartement or deux offres d'achat n'ont pas été au bout lorsque les acquéreurs ont réalisé qu'une opération immobilière (recours administratif en cours) devait se réaliser sur la parcelle voisine de mon bien sans que celui-ci en soit gravement impacté. Comment faire dans cette situation ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut rassembler les informations sur ce projet et rassurer vos visiteurs. Ils ont parfaitement le droit de reculer si le projet les inquiète.

A vous de leur démontrer que ceci ne change rien à la valeur de votre bien.

Quand on achète un bien, on n'achète pas une garantie de stabilité sur le voisinage.

Par harpo

Merci de votre réponse. Je vais essayer de les rassurer bien que dans la réalité, mon bien perd objectivement de sa valeur puisqu'il fait reculer les acheteurs.

Par yapasdequoi

Soit il est gravement impacté soit il ne l'est pas. Vos affirmations sont contradictoires.

A priori le prix que vous demandez est trop élevé, et ce projet voisin n'est qu'un prétexte comme un autre ...